

dirigée par certains individus. Quels sont les règlements qui s'appliquent à ces compagnies et pourquoi faut-il que ce soient ces gens qui fassent les achats? Cela me paraît étrange. Il y a là beaucoup de mystère, surtout quant à ce qui regarde la Allied War Supplies Corporation, et je ne suis pas le premier à le remarquer. L'*Ottawa Journal* a dit la même chose l'an dernier et réclamé des renseignements, et j'ai demandé moi aussi quelques informations. Maintenant que cette compagnie a la haute main sur le programme de production des produits chimiques et des explosifs, je désire être renseigné davantage. J'ai exprimé mes vues, formulé certains avis et posé quelques questions. Le ministère compte plusieurs agents de liaison. En quoi consistent leurs fonctions? Je ne parle pas ainsi uniquement pour critiquer. Mes questions sont d'ordre pratique et elles ont deux objets: c'est d'abord que les députés puissent obtenir des renseignements clairs, puis que nous puissions exercer un contrôle sur les folles dépenses, c'est-à-dire sur celles qui ne sont pas faites réellement en vue de la guerre mais en vue d'enrichir quelques individus. De tels renseignements fourniraient aux députés l'occasion de contrôler ce qui se fait, ils pourraient prévenir des scandales et éviter ainsi bien des embarras au ministre. Je remarque que, depuis que j'ai commencé mon discours, l'honorable député de Waterloo-Sud (M. Homuth) est venu s'asseoir de notre côté, mais je ne sais trop si le parti l'accepterait.

M. HOMUTH: C'est parce que l'honorable député a fini de parler que je suis revenu à mon siège.

M. BLACKMORE: Je ne veux pas trop retarder les délibérations du comité, mais il y a un point qu'il me semble opportun de traiter à propos de l'alinéa c), article 2, dont voici le texte:

Favoriser la continuation du commerce, de l'industrie et des relations d'affaires, soit au moyen d'assurance ou d'indemnité contre les risques de la guerre, soit autrement.

On parle partout de la nécessité de réduire nos emblavures. Pourquoi? Parce que nous ne pouvons utiliser le blé que nous produisons. Il faut, dit-on, que nous cultivions moins de blé pour produire autre chose. Sur quoi portera cette nouvelle production? Voilà la question qui se pose et personne ne semble pouvoir y répondre.

Nous apprenons aujourd'hui d'Alberta que la Canadian Sugar Factories Limited, qui exploite des usines à Raymond et à Picture Butte, a réclamé pour 1941 une réduction de 1,300 acres dans la superficie affectée à la culture de la betterave à sucre en Alberta. La compagnie déclare qu'elle a une quantité

invenue de 200,000 quintaux de sucre; pourtant les Canadiens ont consommé 1,163 millions de livres de sucre en 1939, dont un huitième seulement avait été extrait de la betterave à sucre.

Pourquoi le Canada n'affecterait-il pas une plus vaste superficie à la production du sucre? Tous les gens réfléchis se posent cette question. Le public devrait exiger une réponse franche et complète de chaque ministre intéressé de près ou de loin à cette affaire.

Le Canada produit chaque année à peu près trois fois plus de blé qu'il n'en peut consommer. Il emmagasine l'excédent. Pourquoi notre pays ne produirait-il pas chaque année deux fois plus de sucre qu'il n'en peut consommer, pourvu qu'il emmagasine l'excédent? Pourquoi cette idée n'est pas venue à l'esprit d'un plus grand nombre de gens en notre pays. Pour les Canadiens, le sucre semble être une denrée de première nécessité, et c'est un produit qu'il est possible de conserver longtemps au Canada. Notre pays peut assurément produire du sucre à bon marché, en abondance et d'une manière très profitable à la population. Pourquoi, alors, ne le fait-il pas?

Pour faire pendant à la réduction de nos emblavures, il conviendrait certes d'accroître la superficie affectée à la culture de la betterave à sucre.

Au cours des quelques dernières années, voici ce qu'ont été au Canada la consommation totale de sucre et la production du sucre de betterave:

	Consommation (livres)	Production (livres)
1936	1,094,000,000	156,000,000
1937	1,031,000,000	120,000,000
1938	1,050,000,000	143,000,000
1939	1,163,000,000	169,000,000
1940 chiffre estimatif ...	1,155,000,000

En 1939, notre production de sucre de betterave a représenté 12½ p. 100 de notre consommation.

Pour bien comprendre l'importance que revêt l'industrie de la betterave à sucre quant à la solution de notre problème du blé, je ferai remarquer qu'au moins 300,000 acres de terre propre à la culture de la betterave devraient être utilisées pour la production de tout le sucre que le Canada consomme. Il faudrait en même temps affecter à la culture de la luzerne ou de quelque autre produit agricole une superficie d'au moins 3 millions d'acres afin d'obtenir des terres propres à la culture de la betterave à sucre.

Si nous avions produit notre propre sucre de betterave l'année dernière, l'Etat aurait tiré des 300,000 acres ainsi cultivées un revenu de \$52 par acre, soit \$15,600,000 et cela eût